

Lazard Sustainable Credit 2025

2020

Lazard Sustainable Credit 2025 est un fonds géré selon une approche « Buy & Monitor » visant à bénéficier du potentiel de rendement offert par l'ensemble des marchés obligataires selon notre analyse financière et extra-financière.

Le fonds vise à obtenir une performance nette de frais de gestion, de couverture et d'estimation de défaut calculée par la société de gestion¹, annualisée, égale à 2,20%² (parts PC H-EUR et PD H-EUR) au 30 Juin 2025, en investissant principalement dans des obligations dont les émetteurs sont des entreprises et des institutions financières.

Stratégie d'investissement

Une stratégie « Buy & Monitor » visant à sélectionner des titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur date de maturité finale, ou de remboursement anticipé.

L'équipe de gestion peut toutefois gérer activement le portefeuille en fonction des conditions de marché (gestion des événements de crédit, coupon, marché primaire).

Univers d'investissement

Obligations d'entreprise dont les émetteurs sont des institutions financières et des entreprises Investment Grade et High Yield.

Le fonds investit uniquement en titres émis par les émetteurs situés dans un pays membre de l'OCDE.

Filtre ESG

L'équipe de gestion obligataire définit l'univers d'investissement en excluant les émetteurs dont la notation ESG absolue est strictement inférieure à 30 selon Vigeo-Eiris pour au moins 90% du portefeuille.

Chaque émetteur est analysé de manière indépendante.



Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques et les frais du produit, veuillez vous référer au prospectus disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr ou sur simple demande auprès de nos services.

¹Calcul de l'impact du risque de défaut : ce calcul correspond à la somme de la probabilité des défauts pour chaque émetteur du portefeuille sur 5 ans, pondérée par le poids de chaque ligne. Le nombre de défaut, toujours arrondi à la valeur supérieure, résulte du rapport entre le poids moyen des lignes en portefeuille et la probabilité de défaut précédemment calculée. L'impact sur le portefeuille correspond au nombre de défaut, précédemment calculé, avec la prise en compte d'une hypothèse de taux de recouvrement de 40%. Cet impact est ensuite annualisé sur une période de 5 ans.

²Objectif de rendement présenté net de frais et tient compte de la probabilité de défaut dans des hypothèses déterminées par Lazard Frères Gestion et considérées comme les plus probables au moment du calcul. La société de gestion rappelle qu'il existe un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue ; que ces conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants) auront pour conséquence de venir diminuer la performance du fonds. L'objectif de gestion pourrait alors ne pas être atteint. Frais de gestion des parts PC H-EUR et PD H-EUR : 0,60% / RC H-EUR et RD H-EUR : 1,20% / EC H-EUR et ED H-EUR : 0,40% / frais administratifs : 0,035% / impact estimé des défauts : 0,28%.

Cet objectif est susceptible d'évoluer jusqu'à la date de lancement du fonds en fonction des conditions de marché. Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion à la date d'établissement du document et ne constitue pas une garantie de rendement. Le rendement est lié au risque pris et ne constitue pas une garantie de performance ou de capital. **Les rendements passés ne sont pas une garantie de résultats futurs.** Ces chiffres de performance sont donnés à titre indicatif et sont évalués à la fin de la période d'investissement recommandée.

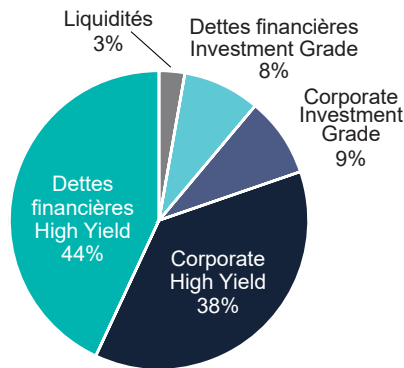
PORTEFEUILLE - Le portefeuille peut différer selon les conditions de marché

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

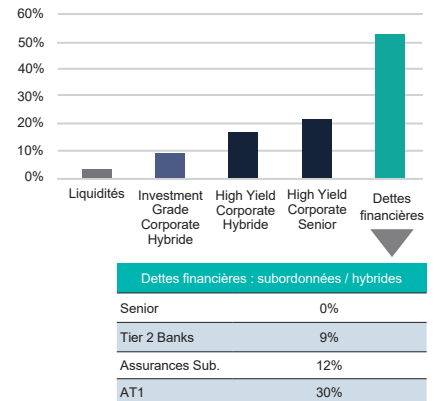
- Notation moyenne des émetteurs / émissions* ➔ **BBB / BB+**
- Composition du portefeuille ➔ **50 – 60 émissions / 50 – 60 émetteurs**
- Sensibilité taux ➔ **4,0**
- Sensibilité crédit ➔ **4,0**
- Répartition par devise ➔ **100% EUR**

Les titres seront libellés en toutes devises et couverts contre le risque de change avec un risque de change résiduel de 5% maximum de l'actif net du Fonds.

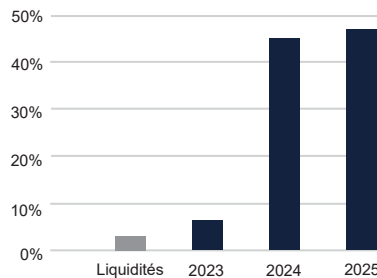
RÉPARTITION PAR TYPE D'EMETTEURS



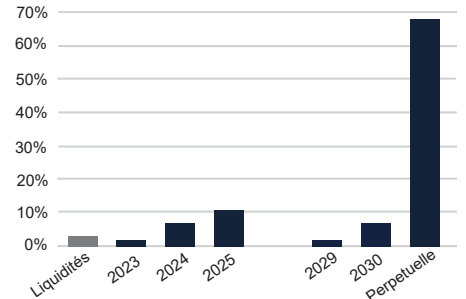
RÉPARTITION PAR SUBORDINATION



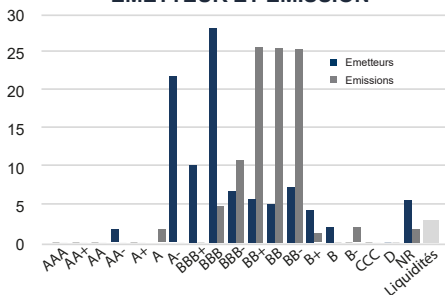
RÉPARTITION PAR DATE DE CALL



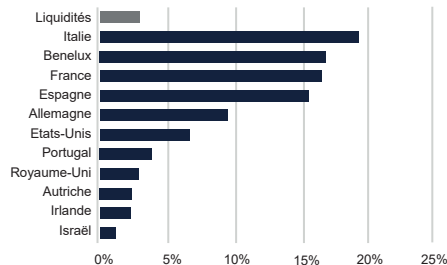
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



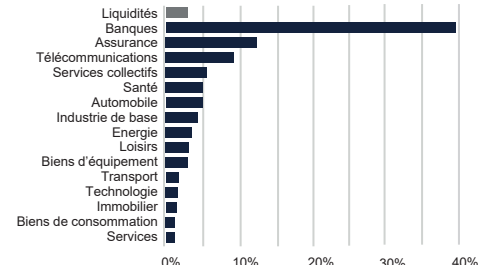
RÉPARTITION PAR NOTATION ÉMETTEUR ET ÉMISSION



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION SECTORIELLE



Source : Lazard Frères Gestion au 24/03/2020.

Processus d'investissement et filtre ESG

1. Filtre ESG

NOTE GLOBALE SUR 100*

- 100 Avancé (Score de 60 à 100)
- 50 Probant (Score de 50 à 59)
- 30 Amorcé (Score de 30 à 49)
- 0 Faible (Score de 0 à 29)

- Chaque émetteur est analysé indépendamment avant d'aboutir à un score ESG global
- L'équipe de gestion obligataire définit l'univers d'investissement en excluant les émetteurs dont la notation ESG absolue est strictement inférieure à 30 selon Vigeo-Eiris pour minimum 90% du portefeuille
- % d'exclusion : au minimum 20%

2. Sélection de titres

- Sélection des émetteurs/émissions offrant le meilleur profil risque/rendement (rendement et probabilité de défaut) avec une date d'échéance

3. Suivi et contrôle du portefeuille

- Revue fondamentale des émetteurs en continu
- Révision trimestrielle de la notation ESG
- La valeur est retirée du portefeuille si sa note est inférieure à 30 dans un délai de 3 mois

* Source: Vigeo.

CARACTÉRISTIQUES

	Part RC-H EUR	Part RD-H EUR	Part PC-H EUR	Part PD H-EUR	Part EC H-EUR	Part ED H-EUR
Code ISIN	FR0013444924	FR0013444932	FR0013444908	FR0013444916	FR0013464146	FR0013464153
Souscription minimum	1000€	1000€	1000€	1000€	2 000 000€	2 000 000€
Frais de gestion financière TTC maximum	1,20% de l'actif net	1,20% de l'actif net	0,60% de l'actif net	0,60% de l'actif net	0,40% de l'actif net	0,40% de l'actif net
Date de fin de période de commercialisation	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020	31-12-2020	28-02-2020	28-02-2020
Frais administratifs externes à la société de gestion TTC maximum	0,035% de l'actif net					
Frais courants¹	1,23%	1,23%	0,63%	0,63%	0,43%	0,43%
Commission de souscription	Non acquise à l'OPC		Max 1%		Acquise à l'OPC	
	Acquise à l'OPC		Néant			
Commission de rachat	Non acquise à l'OPC		Néant		Acquise à l'OPC	
	Acquise à l'OPC		Néant			
Commission de surperformance TTC	Néant					
Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing	Max 2%					

⁽¹⁾ Les frais courants sont estimatifs et ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement, imputés au FCP, se fonde sur une estimation de frais du 1er exercice. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'informations sur les caractéristiques, les risques et les frais du produit, veuillez vous référer au prospectus qui sera disponible sur le site internet www.lazard-freresgestion.fr ou sur simple demande auprès de nos services lorsque l'agrément de l'AMF sera délivré.

Donné à titre illustratif uniquement, ne constitue pas un conseil ou une recommandation. Les titres pourraient ne pas être présent dans le portefeuille.

Lazard Sustainable Credit 2025 est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, agréé et réglementé en tant qu'OPCVM par l'Autorité des marchés financiers et géré par Lazard Frères Gestion SAS.

Des exemplaires du Prospectus complet, du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et des derniers Rapports et Comptes en anglais et, le cas échéant, dans d'autres langues, sont disponibles sur demande à l'adresse ci-dessous ou sur www.lazardfreresgestion.com. Les investisseurs existants et potentiels sont priés de lire et de prendre note des mises en garde relatives aux risques figurant dans le prospectus et le DICI.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. La valeur des investissements et le revenu qu'ils génèrent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne recouvriez pas l'intégralité du capital que vous avez investi. Toute indication relative au rendement s'entend en valeur brute et n'est pas garantie. Les rendements sont soumis à des commissions, impôts et charges (les rendements sont bruts des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge) et au sein du Fonds et l'investisseur percevra un montant inférieur au rendement brut. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des objectifs d'investissement ou de performance du Fonds. Les opinions exprimées dans le présent document sont sujettes à modification.

Les rendements de votre investissement peuvent être affectés par les variations des taux de change entre la devise de référence du Fonds, la devise des investissements du Fonds, votre catégorie de parts et votre devise d'origine.

Les informations fournies dans ce document ne doivent pas être considérées comme une recommandation ou une sollicitation d'achat, de conservation ou de vente d'un titre. Il ne faut pas non plus présumer qu'un investissement dans ces titres ait été ou sera rentable.

Le traitement fiscal de chaque client peut varier et il vous est conseillé de consulter un fiscaliste professionnel.

Pour toute réclamation, veuillez contacter le représentant du bureau LFM, LAM ou LFG de votre pays. Vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Le contenu du présent document est confidentiel et ne doit être divulgué qu'aux personnes auxquelles il est destiné.

À L'USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS DE LA FINANCE.

Obligations : les rendements obligataires reflètent en partie la notation de risque de l'émetteur de l'obligation. Un investissement dans des obligations moins bien notées augmente le risque de défaut de remboursement et le risque pour le capital du portefeuille. Les actifs à haut rendement peuvent comporter un plus grand risque de baisse de la valeur du capital ou avoir des perspectives limitées en termes de croissance ou de recouvrement du capital. Les investissements dans des titres à haut rendement comportent un degré élevé de risque tant pour le capital que pour le revenu. Les rendements obligataires reflètent en partie la notation de risque de l'émetteur de l'obligation. Les investissements dans des obligations moins bien notées augmentent le risque de défaut de remboursement et le risque pour le capital du portefeuille.

Produits dérivés : le portefeuille investit dans des instruments financiers dérivés (IFD). Si l'utilisation d'IFD peut s'avérer bénéfique, ils impliquent également des risques différents, et dans certains cas, supérieurs aux risques encourus par des investissements plus traditionnels. Les IFD peuvent faire l'objet de fluctuations soudaines, inattendues et substantielles des cours qui ne sont pas toujours prévisibles. Ceci peut accroître la volatilité de la valeur liquidative du portefeuille. Les IFD ne répliquent pas toujours parfaitement la valeur des titres, taux ou indices qu'ils sont censés répliquer. Le recours à des IFD pour obtenir une exposition aux titres, taux ou indices plus importante que via un investissement direct augmente les possibilités de profit, mais augmente également les risques de perte. Le Fonds est également exposé au risque d'insolvabilité ou de défaillance des contreparties aux investissements via des IFD. Dans de tels cas, le Fonds peut n'avoir qu'un recours limité contre la contrepartie et subir des pertes.

Veuillez noter que toutes les classes d'action ne sont pas autorisées à la distribution dans toutes les juridictions. Aucun investissement dans le portefeuille ne sera accepté avant qu'il n'ait fait l'objet d'un enregistrement approprié dans la juridiction concernée.

Belgique et Luxembourg : ces informations sont fournies par la succursale belge de Lazard Fund Managers Ireland Limited, à Blue Tower Louise, Avenue Louise 326, Bruxelles, 1050 Belgique. L'Agent Payeur et le représentant en Belgique pour l'enregistrement et la réception des demandes d'émission ou de rachat de parts ou de conversion de compartiments est RBC Investor Services Bank S.A. : 14, porte de France, L4360 Esch-sur-Alzette - Grand Duché de Luxembourg.

France : toute personne souhaitant obtenir des informations sur le Fonds mentionné dans ce document est invitée à consulter le DICI qui est disponible sur demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS. Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante ou d'un audit par les commissaires aux comptes des OPCVM concernés.

Définitions des risques :

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection de capital, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires : la performance du FCP dépend à la fois des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres et OPC les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

Risque de crédit : le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur d'un titre obligataire fasse défaut. Cette défaillance pourra faire baisser la valeur liquidative du FCP. Même dans le cas où aucun émetteur ne fait défaut, les variations des marges de crédit peuvent conduire la performance à être négative. La baisse de la valeur liquidative pourra être d'autant plus importante que le FCP sera investi dans des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield ».

Risque de taux : il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

Risque lié aux interventions sur les marchés à terme : le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments

Risque de contrepartie : il s'agit du risque lié à l'utilisation par ce FCP d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change : le FCP peut investir dans des valeurs mobilières libellées dans des devises autres que la devise de référence. Le gérant couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite. En conséquence la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque sur titres contingents ou subordonnés : l'OPC peut être exposé sur des titres contingents ou subordonnés. Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité, appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil subjectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

Autres définitions :

Couverture : Une couverture est un investissement visant à réduire le risque de mouvements défavorables des prix d'un actif.

Dettes subordonnées : Une dette est caractérisée de « subordonnée » si son remboursement dépend du remboursement préalable des autres créanciers.

Titres hybrides : Les titres hybrides sont des titres subordonnés qui combinent des caractéristiques propres aux obligations (versement d'un coupon) et aux actions (pas de date d'échéance, ou bien des maturités très longues; un coupon qui peut ne pas être versé, comme pour un dividende).

Swing pricing : Le Swing Pricing est le processus d'ajustement de la valeur nette d'inventaire ("NAV") par action d'un fonds afin de répercuter sur les actionnaires acheteurs ou vendeurs certains des coûts liés à leur activité de trading. Il est conçu pour protéger les actionnaires existants de la dilution liée aux achats et aux rachats d'actions, et constitue un outil pour aider les fonds à gérer les risques de liquidité.

Échelle de risque* :



*L'exposition au risque de taux et de crédit explique le classement du FCP dans cette catégorie. Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.